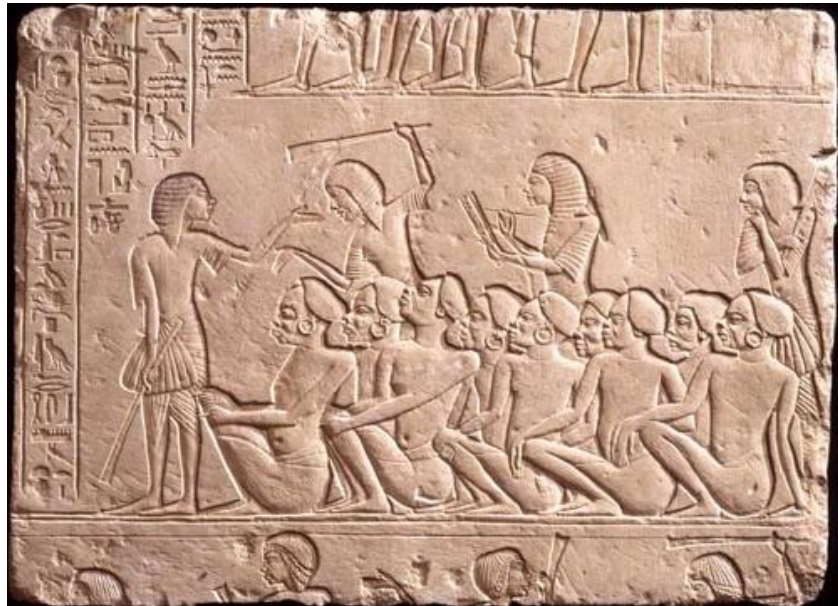


### III. Traites négrières et essor de l'esclavage

#### A. Les traites négrières

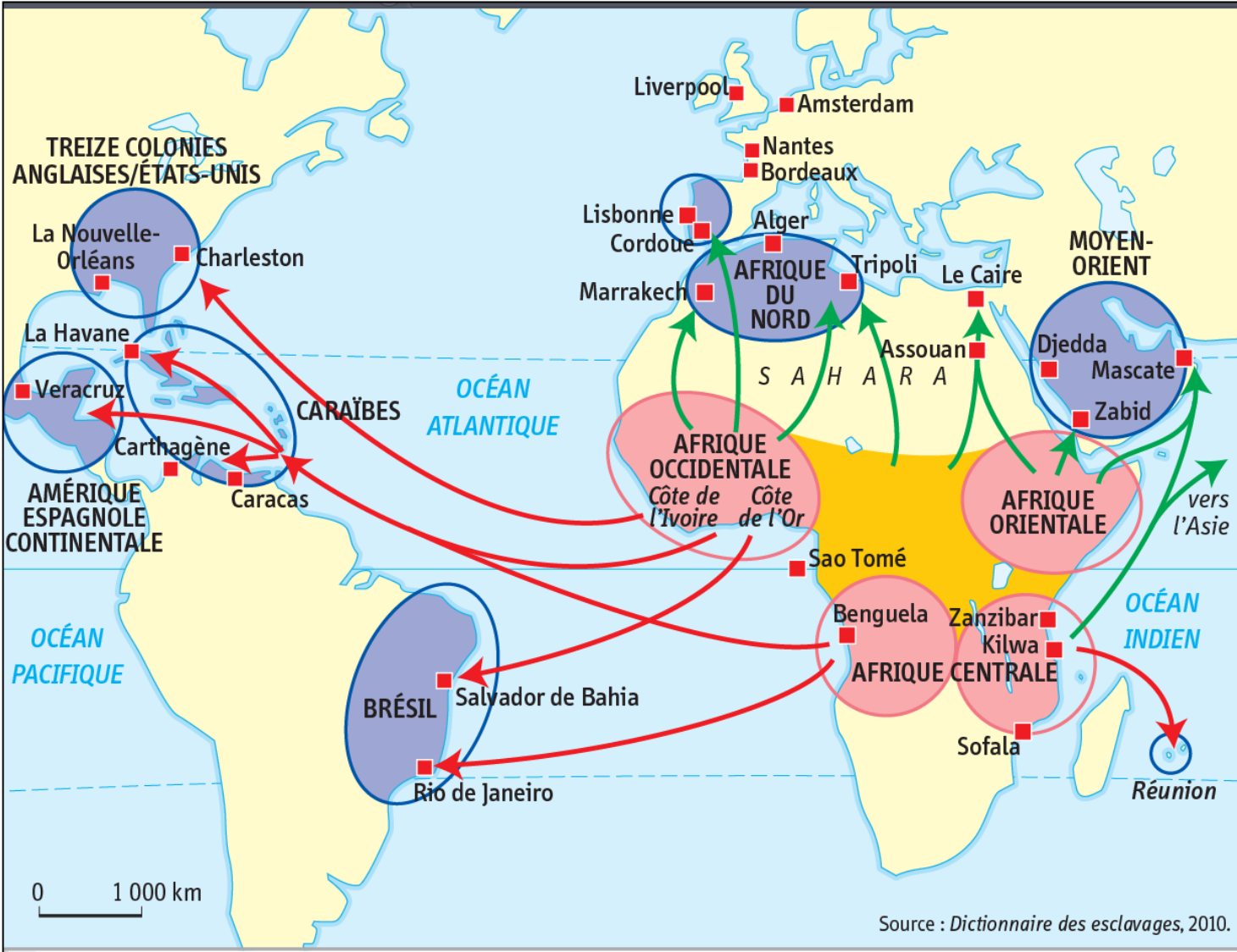
Les traites négrières : le commerce des esclaves noirs d'Afrique



Dénombrement de captifs noirs en Egypte. Tombeau de Horemheb, XVIIIème dynastie, XIVème siècle av. J.-C. Musée archéologique de Bologne



Marché d'esclaves à Zabid, Yémen, vers 1230. Manuscrit des Maqamat de Al Hariri, BnF, Paris



- principaux ports et places impliqués dans la traite
- traite arabe (monde musulman), VII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle
- traite occidentale (Atlantique, Océan Indien), XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle
- région « exportatrice » d'esclaves
- région « importatrice » d'esclaves
- autres régions, concernées par les traites internes à l'Afrique noire

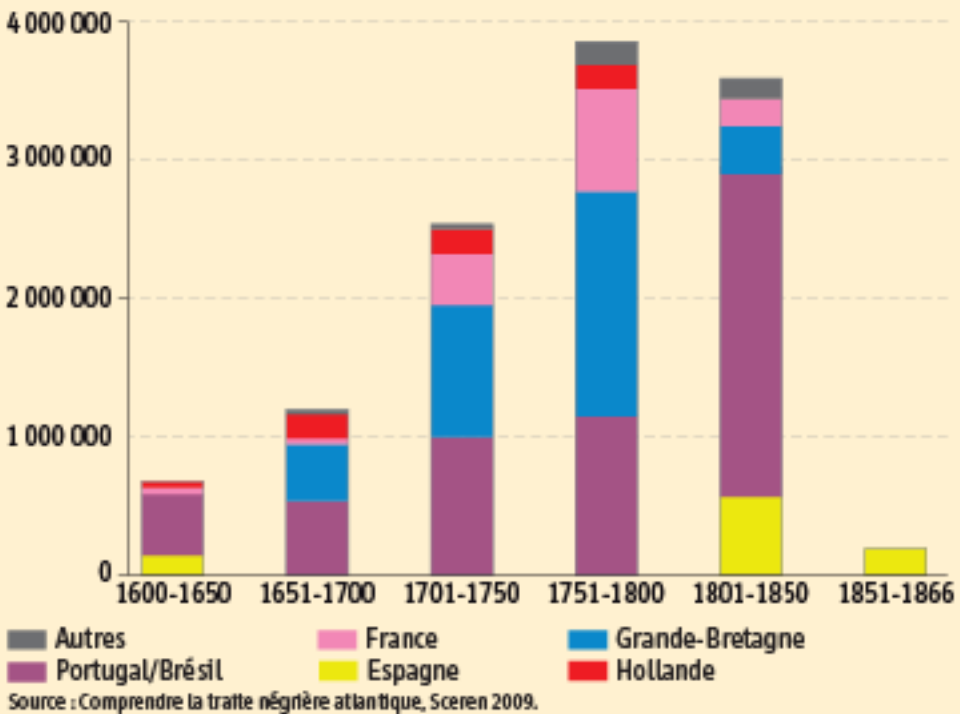
Source : Dictionnaire des esclavages, 2010.

**DOCUMENT Les traites négrières (VII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle)**

Source : Hatier

# 1) Le commerce des esclaves

Nombre de captifs déportés (estimation)



## 4 Une estimation du nombre de captifs embarqués (par pavillon du navire)

L'esclavage est pratiqué depuis l'Antiquité en Afrique. Entre le VII<sup>ème</sup> et le XIX<sup>ème</sup> siècle, les Arabes organisent la traite vers le Maghreb et l'Arabie (environ 17 millions d'esclaves).

Du XVI<sup>ème</sup> au XIX<sup>ème</sup> siècle, des marchands européens font du commerce triangulaire en achetant des esclaves sur la côte Ouest de l'Afrique. Environ 12 millions d'Africains sont déportés au Brésil, aux Antilles ou en Amérique du Nord.



## 2) Le commerce des esclaves

A l'aide des documents, racontez le trajet d'un groupe d'esclaves depuis leur capture en Afrique jusqu'à leur vente en Amérique.

Travail par groupe : un texte commun est à rendre !

### Compétences :

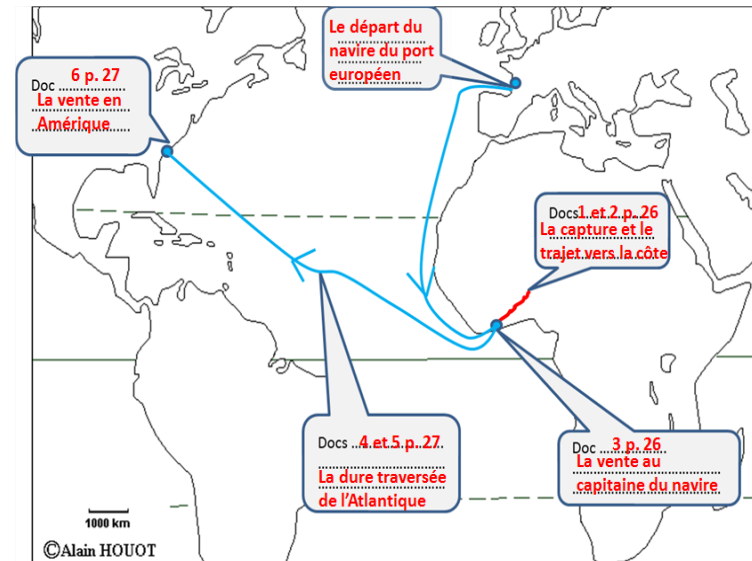
Extraire des informations pertinentes pour répondre à une question

Écrire pour construire sa pensée et son savoir, pour argumenter

Négocier une solution commune si une production collective est demandée

Pages 26-27  
du livre

Pour vous aider :



Le trajet d'un groupe d'esclaves d'Afrique jusqu'en Amérique



### 1 Un convoi de captifs en Afrique centrale

(Gravure, XIX<sup>e</sup> siècle.)

Les esclaves, achetés ou capturés à l'intérieur du continent par des marchands africains, sont conduits jusqu'à la côte atlantique, lors de longues marches épuisantes, parfois meurtrières.

### 2 Le trajet jusqu'à la côte

« Gagnent-ils la mer sur les rivières ? On les jette au fond d'un canot les mains liées avec des branches d'osier [...]. Font-ils la route par terre ? Attachés les uns aux autres avec des fourches ou des courroies de cuir, obligés à de longues marches dans des bois ou des déserts, manquant souvent d'eau ou de provisions, il en périt un grand nombre par la lassitude, le besoin, et le suicide auquel les porte le désespoir.

Arrivés sur la côte, les capitaines ne les achètent qu'après leur avoir fait subir l'examen le plus honteux. Le chirurgien les visite comme un boucher visite le bétail qu'il marchandé à la foire. Il recherche s'ils n'ont point d'infirmités, s'ils ont les dents blanches, le jarret nerveux, la poitrine bonne, une constitution vigoureuse ; en un mot, s'ils pourront supporter le travail auquel ils vont être condamnés. »

B.-S. Frossard, *La cause des esclaves noirs*, 1789.

### 3 Le prix des esclaves pour les Européens

« Ce n'est pas avec des métaux qu'on paie, mais avec nos productions et nos marchandises. Ce sont des sabres, des fusils, de la poudre à canon, du fer, de l'eau-de-vie, des étoffes de laine, surtout des toiles des Indes orientales, ou celles que l'Europe fabrique et peint sur leur modèle. Les peuples du nord de la ligne [l'équateur] ont adopté pour monnaie un petit coquillage blanc que nous leur apportons des Maldives. Au sud de la ligne, le commerce des Européens n'a pas cet objet d'échange [...]. »

Guillaume Thomas Reynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, t. III, Genève, 1780.



## 5 La traversée transatlantique

« Les hommes étaient empilés à fond de cale, enchaînés de peur qu'ils ne se soulèvent et tuent tous les blancs à bord. Aux femmes on réservait le second entrepont [...]. Les enfants étaient entassés dans le premier entrepont comme des harengs. S'ils voulaient dormir, ils tombaient les uns sur les autres.

Pour satisfaire leurs besoins, il y avait des sentines, mais comme beaucoup craignaient de perdre leur place, ils se soulageaient là où ils se trouvaient, surtout les hommes, cruellement accumulés, de sorte que chez eux, chaleur et odeur devenaient intolérables. »

Description par le Franciscain Carli, XVII<sup>e</sup> siècle.

## 4 Un navire négrier

(Anonyme, *Traversée, danse des nègres*, 1837, Musée d'Aquitaine, Bordeaux.)

Les esclaves étaient régulièrement amenés sur le pont. On les lavait à l'eau de mer et on les faisait « danser ».



Fers pour les chevilles d'esclaves utilisés dans les navires négriers. (XVIII<sup>e</sup> siècle, Musée d'Aquitaine, Bordeaux.)





## 6 Affiche sur une vente d'esclaves

«Charleston, 14 juillet 1769.

À VENDRE

Le jeudi, 3 août, UNE CARGAISON de quatre-vingt-quatorze NÈGRES,

De premier choix et en parfaite santé se composant de trente-neuf hommes, quinze garçons, vingt-quatre femmes et seize filles récemment arrivés à bord du brigantin Dembia, commandé par Francis Bare, en provenance de Sierra Leone par

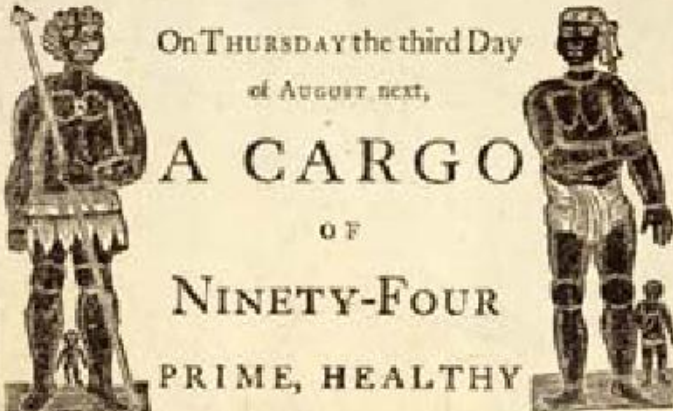
David & John Deas. »

Charlestown, July 24th, 1769.

TO BE SOLD,

On THURSDAY the third Day  
of AUGUST next,

A CARGO  
OF  
NINETY-FOUR  
PRIME, HEALTHY

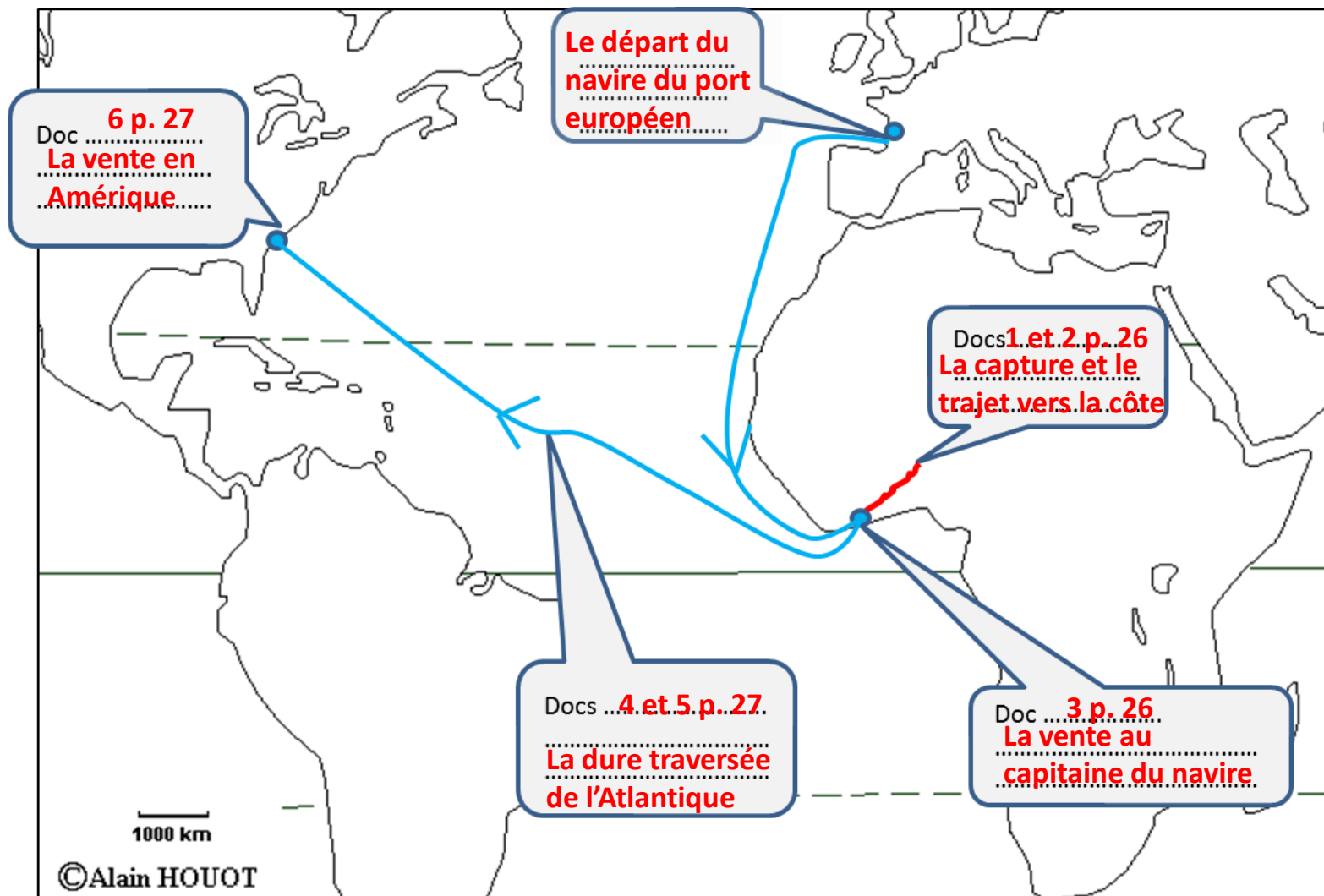


NEGROES,

CONSISTING OF  
Thirty-nine MEN, Fifteen BOYS,  
Twenty-four WOMEN, and  
Sixteen GIRLS.

JUST ARRIVED,  
In the Brigantine DEMBIA, *Francis Bare*, Master, from SIERRA-  
LEON, by  
DAVID & JOHN DEAS.



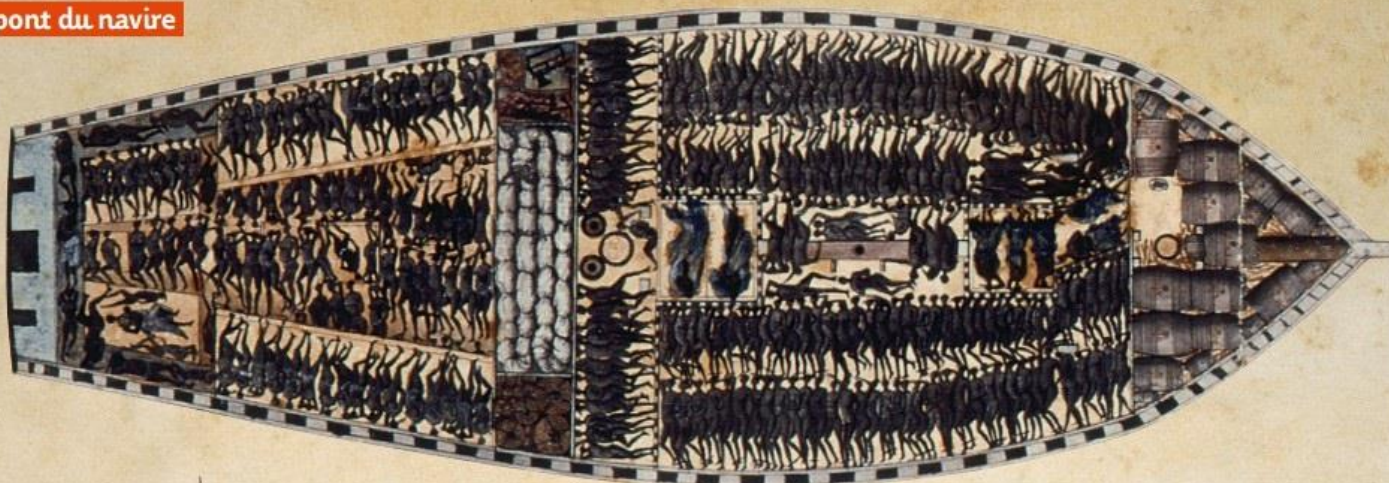


Le trajet d'un groupe d'esclaves d'Afrique jusqu'en Amérique

A l'aide des documents, racontez le trajet d'un groupe d'esclaves depuis leur capture en Afrique jusqu'à leur vente en Amérique.

A large, empty rectangular box with a thin black border, intended for the student to write their response to the question above.

entrepont du navire

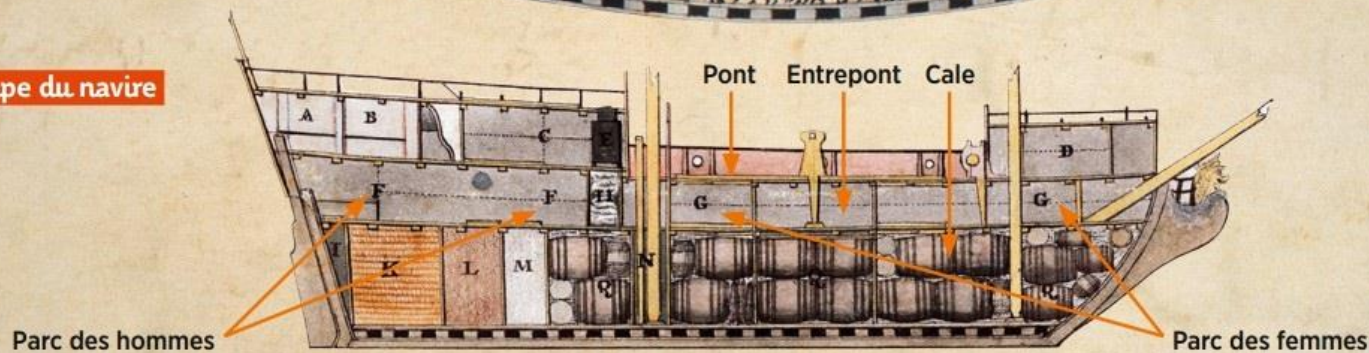


## Dans un navire négrier

Aquarelles de La Marie-Séraphique, navire négrier nantais, dans les années 1770.

Entassés par centaines, les esclaves ont les chevilles entravées.

coupe du navire

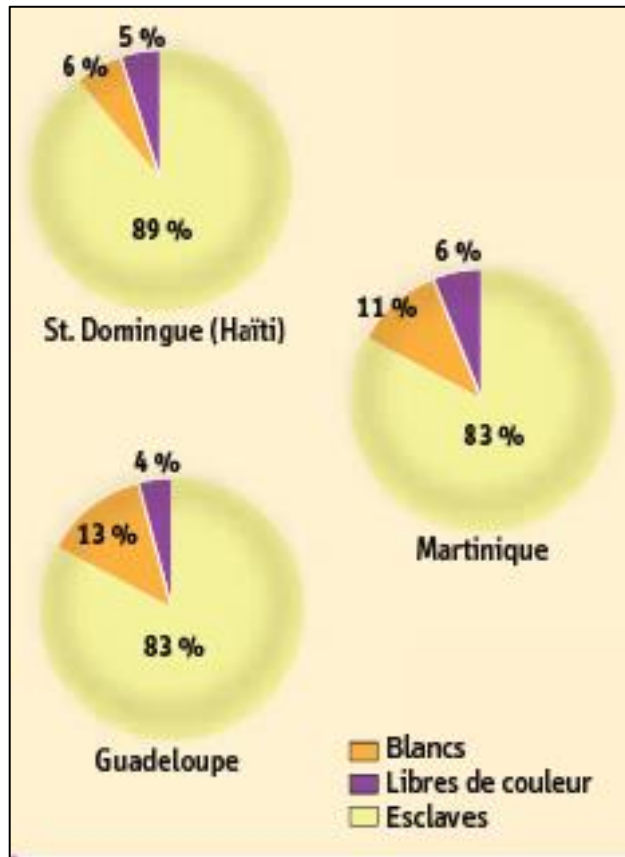




## B. L'essor de l'esclavage

Une plantation : une exploitation agricole tropicale appartenant à un colon blanc.

Dans les colonies, l'économie est organisée en plantations dirigées par les colons européens. Leurs esclaves y cultivent la canne à sucre, le café, le tabac ou le coton.



### 1 Les esclaves dans les Antilles françaises

	Vers 1700	Vers 1790
Saint-Domingue (Haïti)	5 000	480 000
Martinique	14 600	84 000
Guadeloupe	6 700	85 500

2 La répartition de la population dans les Antilles françaises (1790)

Comment la population d'esclaves évolue-t-elle dans les Antilles françaises au XVIIIème siècle ?

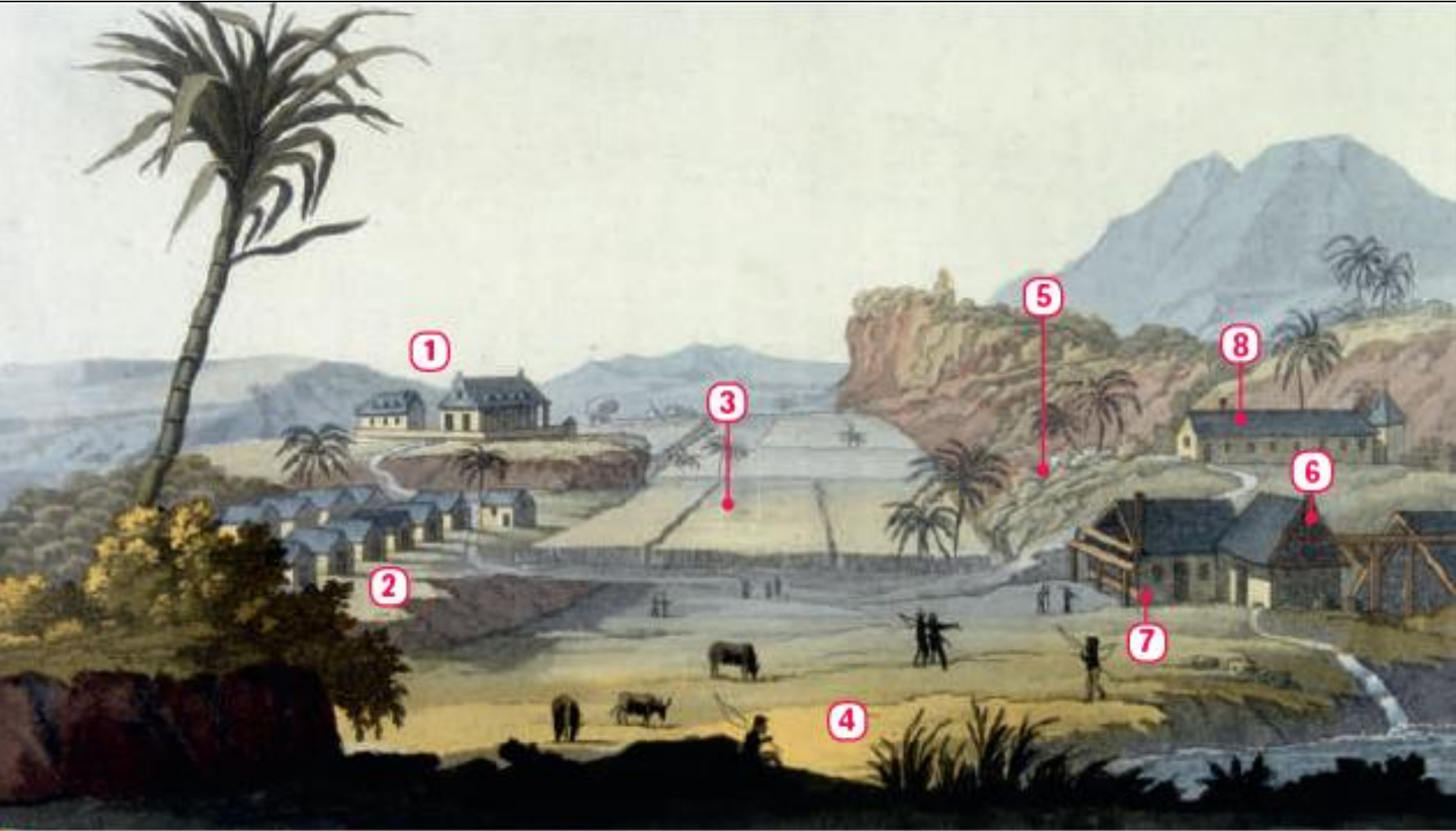
Décrivez la répartition de la population dans les Antilles.

## L'exemple des esclaves dans une plantation de canne à sucre aux Antilles

A l'aide des documents **pages 28-29** et du texte fourni, décrivez la vie des esclaves noirs dans une plantation sucrière aux Antilles.

**Vous pouvez diviser votre texte en 3 parties :**

- Le travail dans la plantation
- Les conditions de vie
- Les règles et les sanctions



## 1 Une plantation sucrière aux Antilles (*L'Encyclopédie*, 1751-1772.)

- ① La maison du maître    ② Les cases des esclaves    ③ Les plantations de canne à sucre    ④ La prairie (pâturage des animaux)    ⑤ Cultures de manioc et de bananiers pour les vivres    ⑥ Le moulin à eau (qui permet d'écraser la canne à sucre)    ⑦ La sucrerie avec ses chaudières    ⑧ La purgerie pour entreposer les pains de sucres et les égoutter



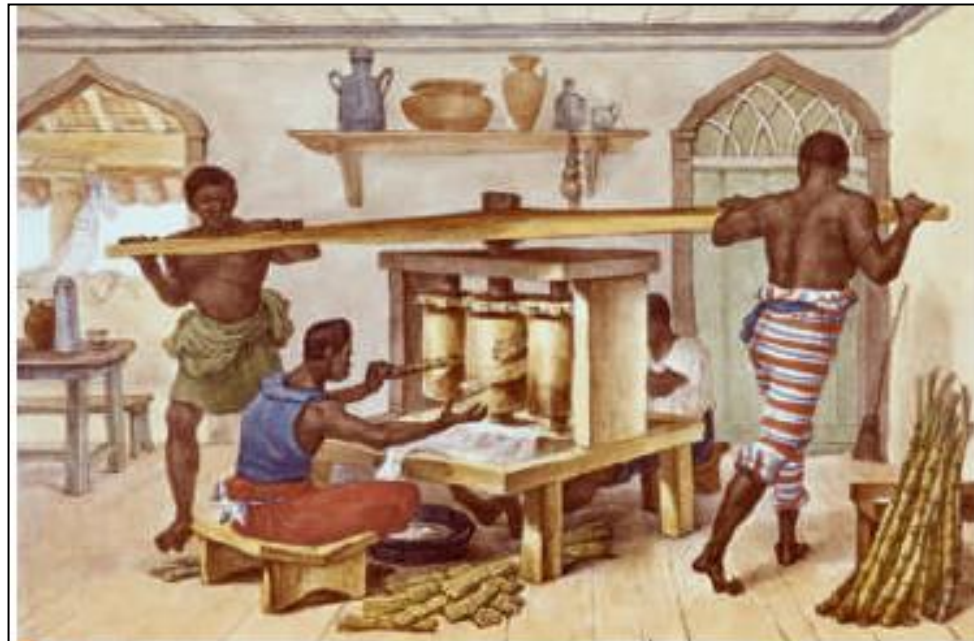
### 3 Le travail harassant des esclaves

*Le pasteur Frossard décrit le travail des esclaves dans les Antilles françaises.*

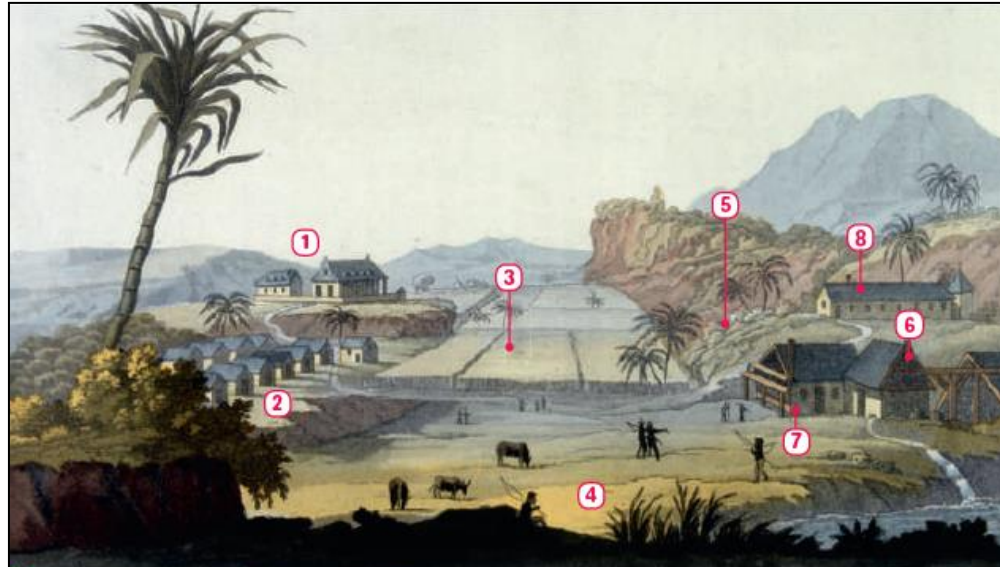
« Ceux qui vont au jardin, c'est-à-dire qui cultivent la plantation, sont réveillés avant l'aurore par le claquement du fouet du Commandeur chargé d'inspecter leur conduite et de punir leur négligence. À midi, on leur accorde deux heures, non pour prendre un repos si nécessaire sous ces latitudes quand on a labouré sept heures, mais pour aller préparer leur repas. À deux heures précises, le Commandeur rappelle à la plantation ; et le travail dure jusqu'à la nuit pour ceux qui ne sont pas obligés de veiller au moulin [...].

Le travail de ceux qui sont au moulin ou aux chaudières est extrêmement pénible, et demande des ouvriers très exercés [...]. Aussi l'excès de fatigue tue-t-il bientôt ceux qui y sont soumis. »

B.-S. Frossard, *La cause des esclaves nègres*,  
1788.



4 Le travail au moulin (ici moulin à bras)  
(Gravure coloriée du XIX<sup>e</sup> siècle.)



**1** Une plantation sucrière aux Antilles (*L'Encyclopédie*, 1751-1772.)

- ① La maison du maître   ② Les cases des esclaves   ③ Les plantations de canne à sucre   ④ La prairie (pâturage des animaux)   ⑤ Cultures de manioc et de bananiers pour les vivres   ⑥ Le moulin à eau (qui permet d'écraser la canne à sucre)  
 ⑦ La sucrerie avec ses chaudières   ⑧ La purgerie pour entreposer les pains de sucres et les égoutter

## 5 Les cases des esclaves dans les Antilles françaises

« Chaque famille nègre a sa case [-]. Les murs sont composés de claies qui soutiennent un torchis de terre grasse et de bouse de vache. Elles n'ont qu'une porte et une fenêtre. Elles sont alignées et placées à distance de l'habitation des maîtres et sous le vent, pour préserver celle-ci des incendies qui sont assez fréquents car les nègres font du feu dans leur case presque toute la nuit pour dissiper l'humidité [-]. Leurs lits, composés de planches sont dans de petits enfoncements [-]. Leurs meubles sont quelques calebasses<sup>1</sup>, un banc, une table et des ustensiles de bois. »

B.-S. Frossard, *La cause des esclaves nègres*,  
1788.

1. Récipients faits à partir de courges.

## 2 Le Code noir dans les colonies françaises

*Dans les colonies françaises, le traitement des esclaves est codifié par le Code noir de 1685.*

« **Article 27.** Les esclaves infirmes par vieillesse, maladie ou autrement [...] seront nourris et entretenus par leur maître.

**Article 28.** Déclarons que les esclaves ne pourront rien avoir qui ne soit à leur maître [...]

**Article 33.** L'esclave qui aura frappé son maître, ou la femme de son maître, ou sa maîtresse [...], ou leurs enfants, avec contusion, ou effusion de sang, sera puni de mort.

**Article 38.** L'esclave fugitif qui aura été en fuite pendant un

mois à compter du jour que son maître l'aura dénoncé en justice, aura les oreilles coupées et sera marqué d'une fleur de lys sur une épaule. Et s'il récidive, il aura le jarret coupé et il sera marqué d'une fleur de lys sur l'autre épaule.

**Article 42.** Les maîtres pourront, seulement lorsqu'ils croiront que leurs esclaves l'auront mérité, les faire enchaîner et les faire battre de verges ou de cordes. Mais nous leur défendons de leur donner la torture et de les mutiler, sous peine de leur confisquer les esclaves et d'agir contre eux. »

*Le Code noir, 1685.*



## 6 La flagellation des esclaves

(Gravure coloriée du XIX<sup>e</sup> siècle.)



## Doc. 7 : Le fonctionnement d'une plantation sucrière aux Antilles

Une des principales cultures de nos habitations est celle de la canne. C'est son suc qui, étant purifié, cuit, blanchi et séché, se transporte partout et se conserve aussi longtemps qu'on le tient à l'abri de l'humidité. [...] La canne est un roseau de forte taille d'environ sept à huit pieds(1) dont la peau est tendre et l'intérieur plein d'une matière spongieuse plus ou moins sucrée. La feuille est étroite, longue et pointue. [...] Lorsque le moment est venu de la récolte, on dispose en frontière du champ, un rang de nègres munis de serpes et ils avancent en ligne en disposant derrière eux les cannes coupées en deux ou trois morceaux. Ces derniers sont ramassés et liés en paquets qui sont chargés à leur tour sur des charrettes qui les portent au moulin. Ceux-ci servent à broyer la canne pour en extraire le suc. Ils sont mus soit par l'eau, le vent ou les bœufs.

La sucrerie proprement dite est une grande salle située à côté du moulin. C'est là où sont les chaudières dans lesquelles on reçoit, on purifie et on réduit en sucre le suc des cannes. [...]

Lorsque le sucre est complètement épuré, on le met dans des formes qui contiennent, après écumage, environ vingt à vingt-deux livres(2). La culture et la raffinerie du sucre sont d'un excellent rapport, environ cinq fois plus qu'une terre cultivée en Europe.

On tire également de l'eau-de-vie des cannes, appelée par les indigènes guildive, et par les nègres, tafia(3). Elle est obtenue par distillation et l'alcool qui en sort est très fort et très violent.

(1) Soit 2 à 2,5 mètres. Un pied : environ 30 cm.

(2) Soit une dizaine de kilogrammes. Une livre : environ 500 grammes.

(3) Guildive ou tafia : rhum, mot d'origine anglaise qui s'est imposé à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle.

*Extrait de R. P. Jean-Baptiste Labat, Nouveau voyage aux Isles Françaises de l'Amérique, contenant l'histoire naturelle de ces pays, l'origine, les mœurs, la religion et le gouvernement des habitants anciens et modernes, 1722*

A l'aide des documents **pages 28-29** et du texte fourni, décrivez la vie des esclaves noirs dans une plantation sucrière aux Antilles.

Dans la 2<sup>ème</sup> moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, les révoltes d'esclaves se multiplient en Amérique et de plus en plus d'Européens réclament **l'abolition** de la traite et de l'esclavage.



### 5 Un sceau anti-esclavagiste (1787)

Josiah Wedgwood, célèbre céramiste, fait partie des douze amis qui forment à Londres en 1787 *La société pour l'abolition de la traite des esclaves*. Ce sceau est diffusé massivement, repris et traduit en français par la *Société des amis des Noirs* en 1789.